

Le renouveau de l'Union

Avec la probable entrée en application du Traité de Lisbonne, qui accroîtra significativement les pouvoirs du Parlement européen, l'Union européenne bénéficiera d'institutions renouées qui lui permettront de peser davantage sur la situation mondiale et de défendre au mieux les aspirations de ses citoyens

La Présidence française de l'Union européenne l'a déjà démontré : une Europe plus efficace et plus volontaire peut infléchir le cours des événements.

Avec la crise majeure que nous traversons, les chantiers ne manquent pas. Le besoin d'Etat, la demande de protection sociale, l'exigence d'une régulation de la finance globale, la nécessité de construire un nouvel ordre économique et monétaire mondial sont des réponses que seule une Europe forte, une Europe qui agit, bref une Europe qui existe, sera à même d'apporter.

Les sujets ne se limitent pas à la seule sphère économique, loin de là : la lutte contre le changement climatique, la politique énergétique, la politique agricole, la politique commerciale, sans oublier la défense ou encore la politique étrangère... sont autant d'enjeux majeurs qui concernent les 27 Etats de l'Union et pour lesquels l'Europe devra agir. Bref, pour apporter une réponse à la hauteur des enjeux, l'Europe n'est plus une question subsidiaire mais un échelon incontournable pour garantir notre souveraineté.



Antoine Herth accueille Bruno Le Maire, alors en charge des Affaires européennes, à Nordhouse.

Une ligne de bus transfrontalière

Même si elles sont souvent moins évidentes à voir, l'Europe c'est aussi des avancées concrètes qui concernent le quotidien de chaque citoyen. La création d'une ligne de bus entre Sélestat et Sasbach, via Marckolsheim en est un exemple.

De la même façon, la mise en accessibilité de la Gare de Sélestat pour les personnes handicapées, l'aménagement paysager du parc d'activités du Thal à Obernai ou encore la réalisation d'une chaufferie bois au collège de Matzenheim sont des projets qui bénéficieront de crédits européens.



Le feu vert à la TVA à 5,5% dans la restauration

Depuis le 1^{er} juillet dernier, la France a obtenu l'accord de l'Union européenne pour baisser la TVA appliquée à la restauration qui a été ramenée de 19,6 à 5,5%.

En contrepartie, les restaurateurs se sont engagés à baisser leurs prix tout en souscrivant à un plan de modernisation incluant la création d'emplois et l'augmentation des salaires.

Un comité de suivi a été mis en place par le gouvernement. Il est chargé de vérifier que ces engagements sont bien tenus et publiera le résultat de ses travaux tous les 6 mois.

D'autre part la profession s'engage fortement auprès de ses adhérents afin de les aider à s'adapter à ce changement. D'ores et déjà les intentions d'embauche ont augmenté de 40%. De même, les indicateurs de l'INSEE du mois de juillet font état d'une baisse mensuelle des prix de 1,3% dans les restaurants, ce qui ne manquera pas d'attirer de nouveaux clients.



Environnement/Agriculture biologique

BiObernai

C'est Allain Bougrain-Dubourg, Président de la Ligue de Protection des Oiseaux, qui a inauguré la 6^{ème} édition du salon de l'agriculture biologique, « BiObernai ».

Avec plus de 200 exposants, des conférences, des ateliers... pour plus de 18.000 visiteurs, BiObernai s'affirme de plus en plus comme l'un des rendez-vous incontournables de la rentrée alsacienne.

Le thème de cette édition : la biodiversité. Sujet majeur qui constitue l'une des priorités du Grenelle de l'environnement.

Comme l'a rappelé Allain Bougrain-Dubourg, la démarche initiée au travers du Grenelle constitue sans doute le meilleur moyen d'aboutir à des résultats positifs. En mettant autour de la table l'intégralité des acteurs concernés (Etats, collectivités, syndicats, associations,...), un dialogue constructif s'est mis en place permettant d'aboutir à des propositions acceptables par tous.



Allain Bougrain-Dubourg inaugure BiObernai

Parlement des Enfants



C'est la classe de CM1/CM2 de l'Ecole des Tanneurs de Barr qui a été sélectionnée pour participer à la 15^{ème} édition du Parlement des Enfants. La proposition de loi élaborée par les élèves et leur enseignante visait à lutter contre les discriminations en créant des émissions télévisées pour jeune public animées par des présentateurs ayant un handicap physique. À signaler que cette proposition a été retenue au niveau de l'académie ! Marie Burckbuchler, élue députée junior par ses camarades, a siégé au Palais Bourbon le 13 juin dernier. Les 577 députés juniors ont adopté, ce jour-là, une proposition de loi visant à installer des casiers à code dans les centres d'hébergement afin d'inciter les personnes sans domicile fixe à accepter l'accueil dans ces centres et ainsi aider à leur réinsertion.

→ www.parlementdesenfants.fr

L'hommage rendu aux soldats français de la Guerre de Corée

Antoine Herth a participé à l'inauguration de deux monuments à la mémoire des soldats français tombés lors de la guerre de Corée (1950-1953), respectivement à Putchaetul et à Arrowhead. Sur les 3.763 Français ayant servi dans ce conflit (sous l'égide de l'ONU), 250 ne sont pas revenus et 1.350 ont été blessés.

Soucieux d'entretenir la mémoire de ces événements, les autorités coréennes, le secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants ainsi que les dirigeants de l'Union Nationale des Combattants (UNC) étaient présents pour rendre hommage à ces soldats qui se sont battus pour la liberté.



Directeur de la publication : Antoine Herth
Impression Gyss Imprimeur Obernai - 291026



Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé sur du papier recyclé



Santé et solidarités

Une priorité : la prise en charge des personnes âgées



Nora Berra, secrétaire d'Etat chargée des Aînés, visite le chantier de la Maison de retraite de Scherwiller

La France compte actuellement plus de 10.000 maisons de retraite accueillant 685.000 personnes âgées ; il y a aussi plus de 1.300 services de soins infirmiers à domicile pour 100.000 personnes prises en charge. Plus de 1.150.000 personnes bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), dont 62% vivent à domicile. Ces exemples témoignent de l'effort mené par la Nation en faveur de ses aînés.

Cet effort doit être poursuivi, car dans seulement 4 ans, en 2013, les personnes de plus de 85 ans, les plus touchées par la dépendance, seront 20% de plus qu'aujourd'hui. Pour 2009, le gouvernement prévoit ainsi d'accélérer le rythme de création de places en établissement, passant de 7.500 à 12.500, ce qui devrait entraîner la création de 15.000 emplois dans les maisons de retraite.

Au plan local, Antoine Herth a soutenu le projet de Maison de retraite à Scherwiller, projet qui a d'ailleurs reçu un financement exceptionnel dans le cadre du plan de relance. Cette structure comptera 46 lits, dont 12 lits pour l'unité

et, surtout, pour offrir les meilleures prestations possibles aux personnes qu'il accueillera.

Loi HPST

Un impact direct pour nos hôpitaux

La loi Hôpital Patients Santé et Territoires (HPST) votée en juillet 2009 introduit, notamment, le concept de « communauté hospitalière de territoire » : les hôpitaux auront la possibilité de se regrouper pour travailler ensemble et ainsi couvrir au mieux les besoins du territoire qu'ils desservent. En clair, les hôpitaux d'Erstein, Obernai, Sélestat et Sainte-Marie-aux-Mines, placés sous l'égide d'une seule direction, mais restant géographiquement séparés, pourront utilement se compléter et développer des synergies entre eux. C'est là sans doute le meilleur gage de leur pérennité et en fin de compte du maintien d'un système hospitalier public performant et proche des besoins des habitants.

Réforme des collectivités locales

Le chantier est lancé !



Philippe Richert et Emile Barthel animent une conférence-débat sur la réforme des collectivités locales

La réforme des collectivités locales sera examinée cet automne.

L'organisation territoriale de la France doit en effet être simplifiée : entre la commune, la communauté de communes, le département, la Région, sans compter les

syndicats intercommunaux spécialisés, il est aujourd'hui quasi-impossible de s'y retrouver et de savoir qui fait quoi exactement.

Lancé par les travaux de la Commission Balladur au printemps dernier, le chantier pourrait déboucher sur des mesures tout à fait novatrices comme le regroupement de communautés de communes ou encore, plus spectaculaire, le remplacement des conseillers régionaux et généraux par des seuls conseillers territoriaux. L'objectif le plus important sera de rendre notre organisation territoriale plus lisible, plus efficace et plus économique et, partant, plus à même de répondre aux enjeux du XXI^e siècle. S'il faut prendre en compte la réalité du fait urbain, il est nécessaire aussi de donner au monde rural les outils adaptés à son identité propre et aux conditions de son développement.

Permanence parlementaire

Sylvie Leonhart, Fabien Hamm, Isabelle Deblir

2, rue du Dr. Bronner - BP 80192

67604 Sélestat cedex

Tél. 03 88 92 32 45

Fax. 03 88 82 84 99

info@antoine-herth.fr

www.antoine-herth.fr

PREPARER L'APRES CRISE

S'il est un sujet qui s'invite dans toutes les revues de presse c'est bien celui des effets de la crise financière. Il sera également au coeur de la rentrée parlementaire, car malgré quelques frémissements qui laissent espérer que la tempête est derrière nous, ses effets vont marquer durablement notre économie.

On ne s'étonnera donc pas que le bouclage du budget 2010 et la maîtrise des déficits budgétaires soient la priorité de nos travaux cet automne. Sans parler des comptes sociaux qui sont dangereusement affectés par la dégradation du marché du travail.

Mais plus que ces mesures de gestion- en bon père de famille dit-on- il est essentiel de tirer tous les enseignements de l'enchaînement d'erreurs de jugement ou tout simplement de l'aveuglement des analystes financiers qui ont amené l'économie mondiale au bord du gouffre.

N'est-il pas temps de se rappeler que c'est d'abord la production qui crée richesses et emplois?

N'est-il pas temps de revenir à une vision humaniste de l'activité économique qui doit avant tout être au service d'un projet de société ?

Après la présidence française de l'Union européenne qui a permis de jeter les bases d'un système mondial de régulation, après nos travaux de prospective dans la suite du Grenelle de l'environnement, il est temps de passer aux travaux pratiques.

A commencer par l'investissement dans les secteurs stratégiques qui feront la prospérité des générations futures. C'est le but du « Grand emprunt » qui doit permettre à la France de rester compétitive.

Cette volonté de performance globale est aussi au coeur des orientations puisées dans le Grenelle. Il s'agit d'explorer le formidable potentiel de la croissance verte en orientant le marché vers un mieux-disant environnemental. C'est là le véritable objet de la fiscalité environnementale, improprement appelée taxe carbone.

Enfin, pour préparer l'avenir, une modernisation de l'organisation des pouvoirs publics est indispensable. Après la révision générale des politiques publiques c'est au tour des collectivités locales de revoir leur organisation afin qu'elles gagnent en efficacité et en coût.

Comment alors ne pas saluer l'héritage spirituel que nous laisse Adrien Zeller? Grand européen et défenseur infatigable d'une plus grande régionalisation, il voulait des collectivités plus fortes et plus proches des citoyens, pour une plus grande efficacité des services publics.

Je veux rendre hommage à sa passion inaltérable pour l'Alsace et à son engagement au service du bien commun.

Un exemple à suivre !

Antoine Herth

L'action de votre député 2008/2009 en chiffres

A l'Assemblée nationale : Une question orale sans débat, 25 questions écrites, 123 amendements, 8 propositions de loi co-signées
-> www.antoine-herth.fr, rubrique « A l'Assemblée »

En circonscription : 243 personnes reçues lors des permanences parlementaires
498 interventions pour des particuliers
356 réponses à des sollicitations de collectivités ou de particuliers

A l'Assemblée nationale, Antoine Herth est :
Membre de la Commission des Affaires Economiques
Rapporteur du budget de l'agriculture
Membre des groupes d'étude suivants: Agro-alimentaire et filière agricole - Appellations d'origine - Artisanat et métiers d'art - Biocarburants - Fruits et légumes - Humanitaire - Inondations - Jardins, paysages et horticulture - Ruralité - Viticulture
Voies navigables et transports multimodaux
Membre des groupes d'amitié parlementaires de la France avec les pays suivants: Allemagne - Madagascar - Mali - Pologne - Sénégal - Corée.

Social/Emploi

Le RSA : une démarche novatrice

Depuis le 1^{er} juin 2009 le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API), mais pas seulement. La nouveauté, c'est que le RSA concerne aussi les personnes exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui peuvent ainsi cumuler, sous certaines conditions, revenus du travail et revenus issus de la solidarité.

Dispositif novateur, le RSA marque un tournant majeur dans la philosophie de notre politique sociale, puisque pour la première fois il ne s'agit plus seulement d'indemniser les personnes en situation difficile, mais bien de les encourager à reprendre une activité. En clair, grâce au RSA, le travail est plus attractif que l'assistance.

Ainsi, lorsqu'une personne retrouve du travail, le RSA peut lui assurer un complément de revenus qui lui permet de gagner plus que les seules prestations qu'elle avait auparavant ; de même, une personne qui travaille mais qui a des revenus limités peut compléter ses ressources grâce au RSA alors même qu'elle ne bénéficiait auparavant d'aucune prestation.

Autre avantage majeur du dispositif : il simplifie les minima sociaux, puisqu'au lieu de recevoir plusieurs aides séparées, le bénéficiaire n'en touche qu'une seule. Il permet aussi de lutter contre l'exclusion puisqu'avec le RSA un interlocuteur unique suit l'ensemble du dossier de la personne concernée.

Dans le Bas-Rhin, au mois de juillet dernier, plus de 22.000 personnes étaient titulaires du RSA, dont 4.000 qui exercent un emploi et qui, avant le RSA, n'avaient droit à aucune aide.

→ www.rsa.gouv.fr



En collaboration avec la Chambre des métiers, les collectivités locales et les associations d'insertion, la Corporation des peintres d'Erstein, Présidée par Maurice Karotsch, a souhaité sensibiliser le public aux métiers de la peinture et montrer que ces métiers peuvent aussi s'adresser à des jeunes en difficulté. Ces derniers, ainsi que les apprentis du centre de formation, ont réalisé des fresques à la Médiathèque d'Erstein.

Petite enfance

S'adapter au rythme de la société

Avec 834.000 naissances en 2008, la France possède le taux de fécondité le plus élevé d'Europe. Plus que jamais, la famille est au coeur de notre société et en constitue le socle.

Aujourd'hui, plus de 80% des femmes ayant des enfants occupent ou sont à la recherche d'un emploi. Ce chiffre illustre à lui seul les défis auxquels doit aujourd'hui répondre notre politique familiale pour permettre à chaque foyer de concilier vie familiale et vie professionnelle.



À Boofzheim, 30 nouvelles places dans le multi-accueil La Luciole.

la CAF et le gouvernement prévoit de créer 100.000 nouvelles places en accueil collectif pour les jeunes enfants d'ici à 2012 ; un nombre équivalent de places supplémentaires sera constitué de gardes par les assistantes maternelles, grâce notamment au passage de 3 à 4 enfants gardés par assistante maternelle.

Pour valoriser et renforcer notre modèle familial tout en s'adaptant aux nombreuses évolutions que vit la famille, les enjeux fondamentaux au cours des prochaines années, seront les services aux familles et les équipements.

C'est dans ce but que la convention d'objectif signée entre

Formation professionnelle

Plan jeunes : Faire le pari de l'apprentissage et de la formation en alternance

L'alternance est une voie qui permet à 70% des jeunes d'obtenir un emploi. C'est pourquoi, elle a été placée au coeur du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes. Ce plan s'articule autour de 8 mesures ciblées, concerne potentiellement 500.000 jeunes et représente un investissement de 1,2 Mds€.

Ainsi, par exemple, d'ici à juin 2010, toutes les entreprises qui recrutent un apprenti seront exonérées de charges sociales ; celles de moins de 50 salariés qui embauchent un apprenti recevront une prime de 1.800€. De même, si une entreprise embauche un jeune sous contrat de professionnalisation, elle recevra une prime de 1.000€ ou encore une aide exceptionnelle de 3.000€ sera versée pour l'embauche des stagiaires en CDI...

Pour que ce plan fonctionne, il faut maintenant convaincre les entreprises de l'utilité de ces mesures ; il faut aussi et surtout changer l'image de l'alternance qui n'a pas toujours la place qu'elle mérite dans notre pays. Et pourtant, s'il existe une voie royale pour fonder son entreprise et devenir son propre patron, c'est bien celle de l'apprentissage.

Au-delà de son aspect conjoncturel, le «plan jeunes» constitue aussi un formidable pari sur l'avenir : en misant sur sa jeunesse, c'est la France de demain qui se construit.

Développement durable

Les avancées du Grenelle de l'environnement

Le Parlement examinera à compter de cet automne le projet de loi d'engagement national pour l'environnement. Ce texte marque une étape législative supplémentaire du Grenelle de l'environnement et vise à concrétiser les objectifs définis dans la loi de programme votée au mois de juillet dernier. En pratique, il adaptera notre droit aux nouvelles exigences issues du Grenelle et rendra, en somme, ce dernier pleinement opérant.

Riches d'une centaine d'articles, ce projet se structure autour des 6 grands axes que sont l'habitat et l'urbanisme, les transports, l'énergie, la biodiversité, la santé environnementale et la gestion de déchets, et enfin, la gouvernance et l'information.

L'ensemble des règles qui régissent notre quotidien, mais aussi notre façon de produire et de consommer, seront ainsi modernisés pour répondre au mieux aux enjeux environnementaux de la planète.

Au total, le Grenelle de l'environnement vise à réduire de 24,8% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020, à baisser notre facture pétrolière et à créer 600.000 emplois dans les 12 prochaines années. Les investissements du Grenelle devraient également générer 15 Mds€ de valeur ajoutée par an, soit 0,8% du PIB.

Antoine Herth suivra ce texte de près et apportera son expertise en particulier sur le développement de l'agriculture biologique ou encore sur les questions liées à l'énergie et aux transports.



Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie, lors de sa visite à Gertwiller.

→ www.legrenelle-environnement.fr

Agriculture/Viticulture

Des changements à encadrer



L'équipe des vendangeurs pour la « Cuvée des 4 Maires » d'Épfig

L'actualité agricole aura été particulièrement chargée au cours de ces derniers mois : du bilan de santé de la PAC à la crise laitière en passant par les difficultés des maraîchers, les dossiers ne manquent pas.

La viticulture a également été confrontée à d'importants débats : qu'il s'agisse de la communication par internet dans la loi HPST ou de la réservation des cépages pour les vins d'Alsace, seule une mobilisation de tous les instants a permis d'aboutir à une solution équilibrée.

Antoine Herth se réjouit de ces avancées mais reste plus que jamais attentif à l'évolution du secteur agroalimentaire car c'est un pilier essentiel de l'économie locale.

Transports

De bonnes perspectives pour la circonscription

Depuis le 1^{er} septembre 2009, le financement de la 2^{ème} phase du TGV-Est est assuré. La réalisation de cette deuxième phase, prévue pour 2016, permettra de relier Paris et Strasbourg en 1h50.

Alors même que le succès de la ligne à grande vitesse ne se dément pas et que son impact positif est indéniable pour notre économie locale, cette signature constitue assurément la bonne nouvelle de cette rentrée pour l'Alsace.

Antoine Herth se réjouit d'autant plus de l'aboutissement de ce dossier, qu'avec la réalisation de la 3^{ème} voie de chemin de fer entre Benfeld et Lipsheim en décembre 2009, notre circonscription pourra profiter davantage de ses répercussions positives.

La mise en œuvre de cette 3^{ème} voie améliorera aussi et surtout le quotidien des nombreuses personnes qui doivent se rendre à Strasbourg. Grâce à une circulation de TER plus fréquente et mieux adaptée notamment aux horaires professionnels, le train devient une véritable alternative à la voiture et aux bouchons.



La troisième voie sera opérationnelle en décembre 2009